

/BA
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 93-176 du 04 Août 1993

portant nomination de Monsieur Boni
YAYI, en qualité de chargé de Mission
aux affaires monétaires et bancaires
du Président de la République.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
 - VU la Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
 - VU le Décret N° 91-176 du 29 Juillet 1991 portant composition du Gouvernement ;
 - VU le Décret N° 91-218 du 25 Septembre 1991 fixant la Composition des Cabinets du Président de la République et des Ministres ;
- SUR proposition du Président de la République,
LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 14 Juillet 1993,

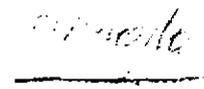
D E C R E T E :

Article 1er.- Monsieur Boni YAYI est nommé chargé de Mission aux affaires monétaires et bancaires du Président de la République.

Article 2.- Le présent Décret qui prend effet pour compter du 02 Janvier 1992, date de prise de fonction de l'intéressé sera communiqué et publié partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 04 Août 1993

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Nicéphore SADIO.-

.../...

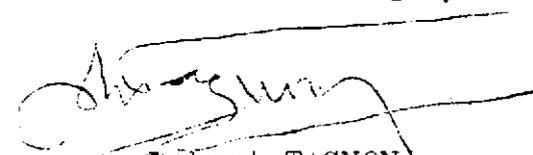
Le Ministre d'Etat, Secrétaire Général
à la Présidence de la République,



Désiré VIEYRA.-

Le Ministre des Finances,

Le Ministre du Plan et de la Res-
tructuration Economique,


Paul DOSSOU.-
Robert TAGNON.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CG 2 MESGPR 4 MF 4 MPRE 4 SGG 4
AUTRES MINISTERES 17 DEPARTEMENTS 6 DB-DCF-DSDV-DTCP-DI 5 BN-DAN-DLC 3
DLC 3 IGE-INSAE(CSA 3 UNB-FASJEP-ENA 3 DCCT-ONEPI 2 GCONB 2
INTERESSE 1 JORB 1.-